

PLAN COMMUNAL DE MOBILITE DE SOIGNIES

PHASE II : CONTRAINTES - OBJECTIFS

RAPPORT TECHNIQUE FINAL

TABLE DES MATIERES**Page n°**

0.	INTRODUCTION	1
0.1	RAPPEL DU DEROULEMENT DE L'ETUDE	1
0.2	STRUCTURE DE LA PHASE 2 : CONTRAINTES - OBJECTIFS	2
1.	CONTRAINTES	3
1.1	LES CONTRAINTES LIEES AU RELIEF ET AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	3
1.2	LES PROJETS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	3
1.2.1	<i>Les projets d'aménagement et d'urbanisme</i>	<i>3</i>
1.2.2	<i>Les projets routiers et de transports collectifs</i>	<i>3</i>
1.3	LES PROJETS A L'ECHELLE DU CENTRE-VILLE	4
1.3.1	<i>Les projets d'aménagement et d'urbanisme</i>	<i>4</i>
1.3.2	<i>Les projets routiers et de transports collectifs</i>	<i>4</i>
1.3.3	<i>Les projets en matière d'espaces publics</i>	<i>4</i>
2.	OBJECTIFS	5
2.1	PROPOSITION D'OBJECTIFS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	5
2.1.1	<i>Proposition d'objectifs en matière de déplacements motorisés</i>	<i>5</i>
2.1.2	<i>Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs</i>	<i>5</i>
2.1.3	<i>Proposition d'objectifs en matière de "modes doux" et d'espaces publics</i>	<i>6</i>
2.2	PROPOSITION D'OBJECTIFS A L'ECHELLE DU CENTRE-VILLE	7
2.2.1	<i>Proposition d'objectifs en matière de déplacements motorisés</i>	<i>7</i>
2.2.2	<i>Proposition d'objectifs en matière de stationnement et de livraisons</i>	<i>7</i>
2.2.3	<i>Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs</i>	<i>7</i>
2.2.4	<i>Proposition d'objectifs en matière de "modes doux" et d'espaces publics</i>	<i>7</i>
3.	CONSULTATION PUBLIQUE - VALIDATION DES PHASES 1 ET 2 DU PCM	8
3.1	DEROULEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE	8
3.2	SYNTHESE DES OBSERVATIONS FORMULEES AU COURS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE	8
3.3	VALIDATION DES PHASES 1 ET 2 DU PCM	10



LISTE DES FIGURES

Figure n°

2.0. Introduction

2.0.1 Le déroulement de la phase 2 de l'étude

2.1. Contraintes

2.1.1 Rappel des contraintes liées au relief et aux infrastructures de transports

2.1.2 Projets en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme

2.1.3 Projets routiers et en matière de transports collectifs

2.1.4 Projets à prendre en compte dans le centre-ville de Soignies

2.2. Objectifs

2.2.1 Proposition d'objectifs en matière de déplacements motorisés à l'échelle de la commune

2.2.2 Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs à l'échelle de la commune

2.2.3 Proposition d'objectifs en matière de modes doux à l'échelle de la commune

2.2.4 Proposition d'objectifs à l'échelle du centre-ville de Soignies (déplacements automobiles – stationnement)

2.2.5 Proposition d'objectifs à l'échelle du centre-ville de Soignies (transports collectifs – modes doux)



0. INTRODUCTION

Le présent rapport contient les éléments techniques de la seconde phase d'étude du Plan communal de mobilité de Soignies, à savoir la définition des contraintes et le cadrage des objectifs en matière d'aménagement du territoire, d'aménagement urbain et de mobilité multimodale.

0.1 RAPPEL DU DEROULEMENT DE L'ETUDE

Pour rappel, l'étude du Plan communal de mobilité (PCM) se compose des trois phases principales suivantes :

Phase 1. Analyse et diagnostic de la situation actuelle ¹ ;

Phase 2. Définition des contraintes et cadrage des objectifs ;

Phase 3. Plan de mobilité, composée des sous-phases :

- 3.0 Concept multimodal d'organisation des déplacements ;
- 3.1 Plan des déplacements ;
- 3.2 Politique du stationnement ;
- 3.3 Gestion des marchandises ;
- 3.4 Plan de signalisation et de jalonnement ;
- 3.5 Planning des mesures.

En parallèle à ces phases "techniques" de l'étude, un volet important est consacré à la communication auprès des acteurs concernés et de la population en général.

Ainsi, au cours du mois de septembre 2003, les phases 1 et 2 du Plan communal de mobilité ont été soumises à une consultation publique, dont une synthèse est présentée à la fin du présent rapport.

^{1/} Plan Communal de Mobilité de Soignies, Phase I : Analyse – Diagnostic, Rapport technique final, Août 2003, Transitec Ingénieurs-Conseils, Institut Wallon



0.2 STRUCTURE DE LA PHASE 2 : CONTRAINTES - OBJECTIFS

Fig. 2.0.1 La définition des contraintes et le cadrage des objectifs consistent à :

- recenser les principaux projets sur le territoire communal et à proximité pouvant avoir des effets au niveau de :
 - la mobilité ;
 - l'accessibilité ;
 - l'aménagement du territoire ;
 - le développement économique ;
 - ...
- classer ces différents projets selon deux catégories :
 - les projets "lancés" ;
 - les projets "en suspens" ;
- recenser toutes les contraintes administratives et légales relatives à la mobilité et à l'aménagement du territoire (plan de secteur, règlements d'urbanisme, itinéraires des convois exceptionnels, ...) ;
- définir, en collaboration avec les élus de Soignies et les partenaires impliqués dans le projet, les objectifs du PCM de Soignies en matière :
 - de déplacements ;
 - du stationnement ;
 - du jalonnement ;
 - d'aménagement urbain ;
 - ...

1. CONTRAINTES

1.1 LES CONTRAINTES LIEES AU RELIEF ET AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Fig. 2.1.1 La commune est caractérisée par un relief peu vallonné, favorable aux déplacements en "modes doux". Par contre, des coupures artificielles liées aux infrastructures de transports conditionnent les déplacements dans la commune :

- à l'échelle de la commune, l'organisation des déplacements est contrainte par les six points de franchissement de la ligne SNCB Mons-Halle-Bruxelles ;
- à l'échelle du centre-ville, les boulevards Roosevelt et Kennedy (N6) constituent également une barrière, notamment pour les "modes doux", entre le cœur historique de Soignies et les quartiers situés au Nord et à l'Ouest du centre-ville.

1.2 LES PROJETS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

1.2.1 Les projets d'aménagement et d'urbanisme

Fig. 2.1.2 Les projets d'aménagement et d'urbanisme à prendre en compte sont les suivants :

- un renforcement des zones d'habitat en périphérie du village de Neufvilles et du centre-ville de Soignies, notamment à l'Ouest de ce dernier, ce qui pose la question de la desserte par le réseau TEC de ces quartiers ;
- une extension du parc industriel de Soignies, d'où une augmentation prévisible de trafic, notamment de poids lourds, à évaluer dans le cadre du PCM (en fonction des projets d'implantation d'entreprises connus à ce jour) ;
- une extension à moyen terme du site des "carrières du Hainaut", ainsi que l'ouverture de nouvelles zones d'extraction à Naast, génératrices de trafic de poids lourds.

1.2.2 Les projets routiers et de transports collectifs

Fig. 2.1.3 En matière de transports collectifs, la mise en œuvre à moyen terme du RER bruxellois jusqu'à Braine-le-Comte aura directement une incidence sur les déplacements des Sonégiens en liaison avec la capitale.

En matière de projets routiers, la mise en service au printemps 2004 de la nationale 57, entre l'E19 et la N6 (chaussée de Braine), va considérablement modifier l'accessibilité à Soignies depuis les autoroutes E19 et E42.

De même, le prolongement à moyen-long terme de la N57, entre la N6 (chaussée de Braine) et l'actuelle N57 (chaussée de Lessines), va offrir une voie de contournement du centre-ville de Soignies, qui permettra le report du trafic de transit en dehors de ce dernier.

Par ailleurs, de nombreux projets routiers ou intentions de liaisons routières sont inscrits dans le Schéma de structure :

- intention de créer une liaison entre la N55 (chaussée du Roeulx) et la nouvelle N57, au Sud du centre-ville de Soignies ;
- volonté de créer de nouvelles voies permettant de désenclaver le quartier des carrières ;
- proposition de création de carrefours giratoires sur les nationales aux entrées du centre-ville de Soignies ;
- réaménagement des carrefours les plus dangereux situés sur les nationales.

Ces projets devront être évalués dans le cadre de la phase 3 du PCM, notamment pour vérifier leurs effets potentiels et leur opportunité.

1.3 LES PROJETS A L'ECHELLE DU CENTRE-VILLE

1.3.1 Les projets d'aménagement et d'urbanisme

Fig. 2.1.4 Les projets à prendre en compte sont les suivants :

- création d'un lotissement de 140 logements en bordure du chemin du Tour ;
- implantation d'un nouveau "bâtiment des finances" en bordure des "boulevards", à l'arrière de La Poste et de l'Hôtel de Ville ;
- création d'une salle de spectacle (de 300 à 500 places) à l'angle de la place Van Zeeland et de la rue des Orphelins.

1.3.2 Les projets routiers et de transports collectifs

Fig. 2.1.4 Les études et projets à prendre en compte sont les suivants :

- étude de réaménagement et de modification de la gestion des carrefours situés sur les "boulevards" (étude actuellement en cours par les services du MET - D112), qui devra intégrer les orientations du PCM, notamment en matière d'organisation des circulations dans le centre-ville de Soignies ;
- création d'une nouvelle gare bus TEC au niveau du centre hospitalier (travaux en cours d'achèvement).

1.3.3 Les projets en matière d'espaces publics

Fig. 2.1.4 Les travaux de réaménagement de la place Verte sont actuellement en cours et le réaménagement du square Bordet (en face de la gare SNCB) est envisagé à moyen terme.



2. OBJECTIFS

2.1 PROPOSITION D'OBJECTIFS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

2.1.1 Proposition d'objectifs en matière de déplacements motorisés

Fig. 2.2.1 Les principaux objectifs sont les suivants :

- diminuer le trafic de transit à travers le centre-ville de Soignies ;
- sécuriser les carrefours accidentogènes situés sur les nationales ;
- maîtriser les vitesses sur le réseau routier, notamment aux entrées et dans la traversée des villages ;
- valoriser le rôle de la N57 (liaison N6-E19 et contournement Nord du centre-ville) pour les grands flux de transit à l'échelle de la commune ;
- marquer clairement les entrées du centre-ville de Soignies et des villages ;
- maîtriser et orienter le trafic de poids lourds.

2.1.2 Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs

Fig. 2.2.2 Dans un contexte de contraintes budgétaires, peu favorable à l'augmentation de l'offre du réseau TEC, les principaux objectifs du PCM en matière de transports collectifs visent surtout à améliorer la qualité et les performances du réseau bus actuel :

- améliorer l'intermodalité au niveau des gares SNCB (correspondances trains<->bus, conditions d'accueil, ...) ;
- favoriser les conditions de circulation des bus aux entrées du centre-ville de Soignies et sur les "boulevards" ;
- améliorer les liaisons internes et la desserte des "villages" ;
- améliorer la desserte du zoning de Soignies.

Par ailleurs, il convient aussi de valoriser les relations en train avec Bruxelles et Mons.

2.1.3 Proposition d'objectifs en matière de "modes doux" et d'espaces publics

Fig. 2.2.3 L'amélioration des conditions de déplacement des piétons constitue un autre objectif majeur. Il s'agit notamment de :

- valoriser les aménagements cyclables existants sur les nationales ;
- mettre en œuvre le RAVeL, partiellement existant, entre Soignies et Naast ;
- développer un réseau cyclable continu entre les différents pôles de la commune et en relation avec les RAVeL projetés et les communes extérieures ;
- assurer la continuité des aménagements cyclables sur les "boulevards" dans le centre-ville de Soignies ;
- améliorer les conditions de déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite dans les villages, notamment aux abords des écoles ;
- améliorer les conditions de déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite en traversée et le long des "boulevards" de Soignies ;
- valoriser les espaces publics dans le centre-ville et les villages.

2.2 PROPOSITION D'OBJECTIFS A L'ECHELLE DU CENTRE-VILLE

2.2.1 Proposition d'objectifs en matière de déplacements motorisés

Fig. 2.2.4 Les principaux objectifs sont les suivants :

- diminuer le trafic de transit sur l'axe Station-Neuve-Braine à travers le centre-ville de Soignies ;
- sécuriser les carrefours accidentogènes ;
- maîtriser les vitesses sur les axes d'accès au centre-ville ;
- améliorer le fonctionnement des carrefours régulés situés sur les boulevards.

2.2.2 Proposition d'objectifs en matière de stationnement et de livraisons

Fig. 2.2.4 Les principaux objectifs sont les suivants :

- maîtriser le stationnement des usagers de longue durée et favoriser l'accueil des usagers de courte durée dans l'hypercentre commerçant ;
- développer des parkings-relais P+ Marche en bordure de l'hypercentre commerçant pour l'accueil des usagers de longue durée ;
- maintenir le confort de stationnement des habitants du centre-ville de Soignies ;
- faire respecter la réglementation du stationnement ;
- améliorer le jalonnement des parkings ;
- améliorer les conditions de livraisons dans les rues commerçantes.

2.2.3 Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs

Fig. 2.2.5 Les principaux objectifs sont les suivants :

- améliorer l'intermodalité au niveau des gares SNCB (correspondances trains<->bus, conditions d'accueil, ...) ;
- favoriser les conditions de circulation des bus aux entrées du centre-ville de Soignies et sur les "boulevards" ;
- améliorer la desserte des quartiers résidentiels de l'Ouest du centre-ville et du zoning.

2.2.4 Proposition d'objectifs en matière de "modes doux" et d'espaces publics

Fig. 2.2.5 Les principaux objectifs sont les suivants :

- améliorer les liaisons "modes doux", entre le centre historique et le quartier des carrières ;
- améliorer les liaisons piétonnes entre les secteurs commerçants du centre-ville ;
- réaménager l'axe commerçant Station-Neuve au profit des piétons ;
- limiter l'effet de coupure lié aux boulevards ;
- favoriser l'accessibilité cyclable au pôle sportif grâce au RAVeL projeté ;
- poursuivre les opérations d'aménagement de l'espace public.



3. CONSULTATION PUBLIQUE - VALIDATION DES PHASES 1 ET 2 DU PCM

3.1 DEROULEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Au cours du mois de septembre 2003, les phases 1 et 2 du Plan communal de mobilité ont été soumises à une consultation publique, organisée en deux temps :

- publication d'un article dans le bulletin communal d'information "Regards", qui a été distribué à tous les ménages de la commune de Soignies au cours du mois de septembre 2003 ;
- présentation des conclusions du diagnostic et des propositions d'objectifs (définies par le Comité d'accompagnement) à l'ensemble de la population lors de deux réunions publiques, qui se sont déroulées en soirée les 22 et 23 septembre 2003.

3.2 SYNTHESE DES OBSERVATIONS FORMULEES AU COURS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

De nombreuses observations, questions, compléments d'analyse,... ont été formulés lors des deux réunions publiques organisées en soirée. Plusieurs personnes sont intervenues pour étayer le diagnostic avec des exemples concrets, généralement issus de leur "expérience personnelle de la mobilité à Soignies".

Il est à noter que **les conclusions du diagnostic et les objectifs du PCM ont été accueillis favorablement par les personnes ayant participé aux réunions publiques.**

Par ailleurs, deux associations, ainsi qu'un habitant de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies ont adressé par courrier aux élus de Soignies leurs observations sur le diagnostic du PCM, qui permettent d'enrichir celui dressé par les auteurs de projet du PCM. Ils ont aussi proposé **des des moyens / pistes d'action, qui seront essentiellement analysées en phase 3 du PCM**, et dont une synthèse est présentée ci-après.

Pistes d'action proposées par la Ligue des Familles (section communale de Soignies):

- pistes d'action relatives aux modes doux :
 - améliorer la sécurité des bandes cyclables et aménager des traversées piétonnes sur la chaussée du Roeulx (N55) ;
 - aménager des traversées piétonnes sur la chaussée d'Enghien (N55) ;
 - aménager des traversées piétonnes et des traversées cyclables sur la chaussée de Lessines (N57), notamment au droit du "quartier des Cerisiers" ;
 - sécuriser les traversées piétonnes et les accès automobiles aux commerces situés le long de la chaussée de Mons (N6) ;
 - sécuriser les traversées piétonnes, assurer la continuité des pistes cyclables et réduire l'emprise de la voirie dédiée à la circulation automobile sur les "boulevards" dans le centre-ville de Soignies ;
 - généraliser les S.U.L. (sens uniques limités).



- pistes d'action relatives aux transports collectifs :
 - améliorer les conditions de circulation des bus sur la N6 et la N55 aux entrées du centre-ville de Soignies ;
 - proposer un service de desserte à la demande des villages de la commune ;
 - améliorer l'accessibilité à la gare SNCB de Soignies depuis le quartier des carrières, en créant notamment un passage sous les voies ferrées.
- pistes d'action spécifiques au centre-ville de Soignies :
 - aménager l'ensemble du centre-ville historique en zone 30 km/h ;
 - développer des zones résidentielles .

Pistes d'action proposées par l'ASBL "Les amis du chemin du Tour" :

- pistes d'action spécifiques au chemin du Tour :
 - limiter la vitesse des automobilistes ;
 - sécuriser le carrefour chemin du Tour / route de Neufvilles ;
 - améliorer les cheminements piétons (création de trottoirs ou d'accotements sécurisés) ;
 - assurer une desserte par le réseau TEC.
- pistes d'action spécifiques à la route de Neufvilles :
 - limiter la vitesse des automobilistes ;
 - prolonger les pistes cyclables en direction de Neufvilles.
- pistes d'action spécifique à la rue du Champ du Moulin :
 - aménager la rue en zone 30 km/h.

Pistes d'action proposées par la personne résidant à Chaussée-Notre-Dame-Louvignies :

- limiter la vitesse des automobilistes sur la rue Joseph Quintard et le Grand Chemin;
- marquer les entrées du village (renforcer les aménagements existants) ;
- aménager des places de stationnement sur la voirie (afin d'éviter le stationnement empiétant sur les trottoirs) ;
- sécuriser les abords de l'école communale ;
- aménager la place au droit de l'Eglise.

3.3 VALIDATION DES PHASES 1 ET 2 DU PCM

Suite à cette consultation publique, **les deux premières phases du PCM ont été validées par le Comité d'accompagnement en date du 25 septembre 2003.**

Le diagnostic et les objectifs du Plan communal de mobilité ont été présentés au Conseil communal le 30 juin 2003, pour information, avant la consultation publique. Ils feront l'objet d'une présentation, pour validation, fin 2003 - début 2004.

Pour les bureaux d'études :

TRANSITEC
Ingénieurs-Conseils

J.-M. Dupasquier

L. Bonnard

Namur, le 10 Décembre 2003
0260/JD/VE/BO/bo



PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ DE SOIGNIES

PHASE II : CONTRAINTES - OBJECTIFS



Le déroulement de la phase 2 de l'étude

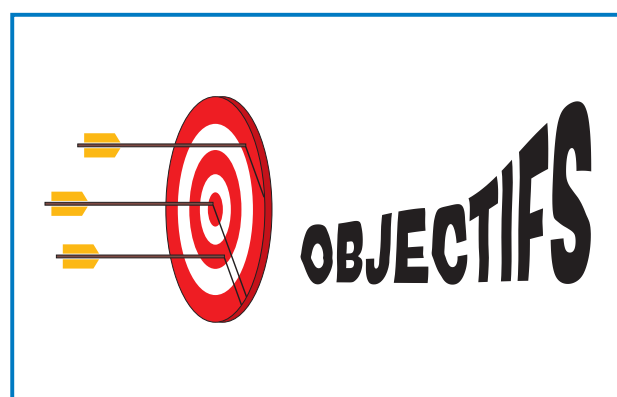
1. Définition des contraintes

- les projets "lancés"
(urbanisme, routiers, stationnement,...)
- les projets "en suspens"
- les schémas, plans et réglementations en vigueur
- ...

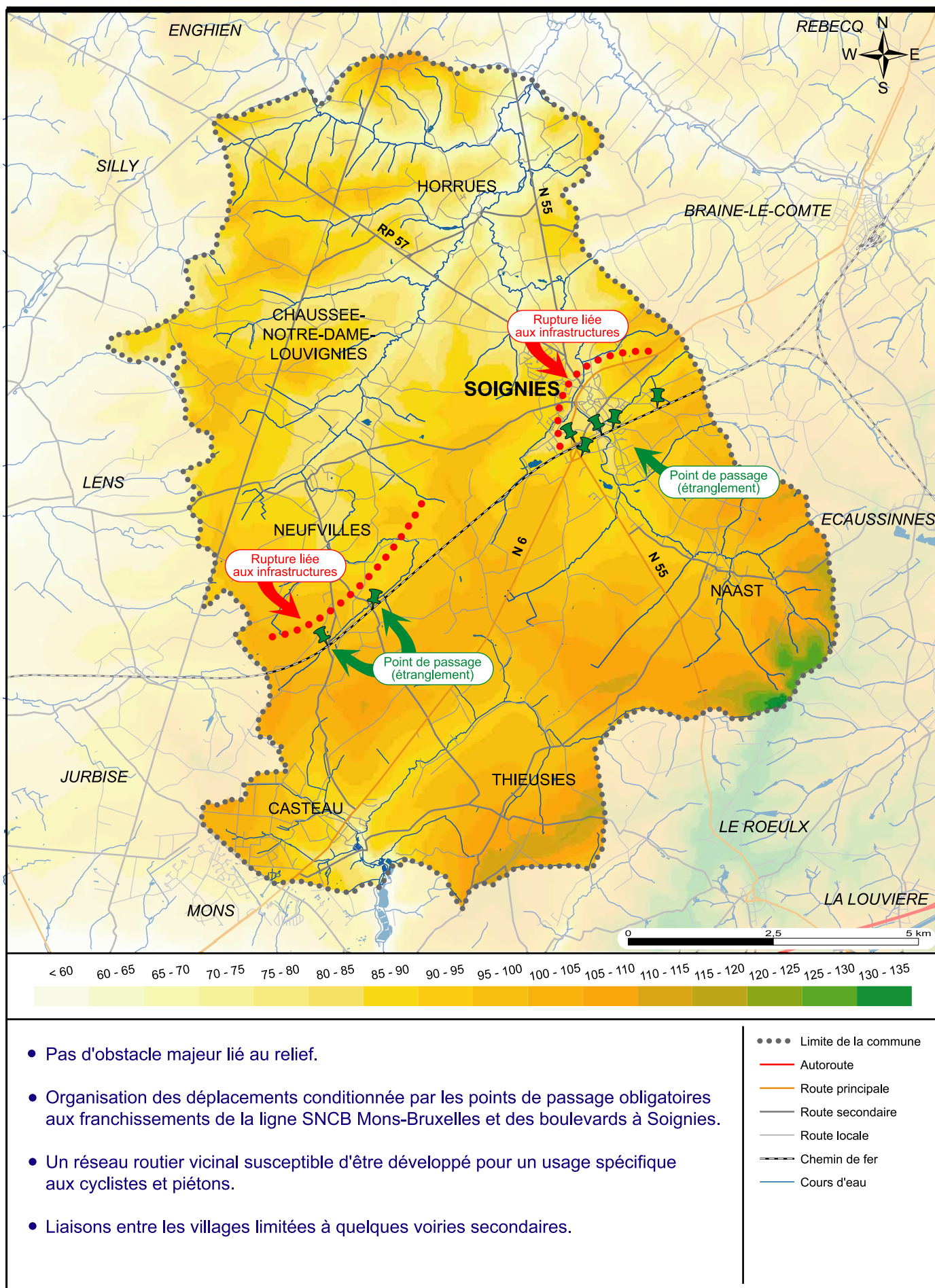


2. Définition des objectifs...

- ... en matière de déplacement
- ... en matière de stationnement
- ... en matière de jalonnement
- ... en matière d'aménagement urbain



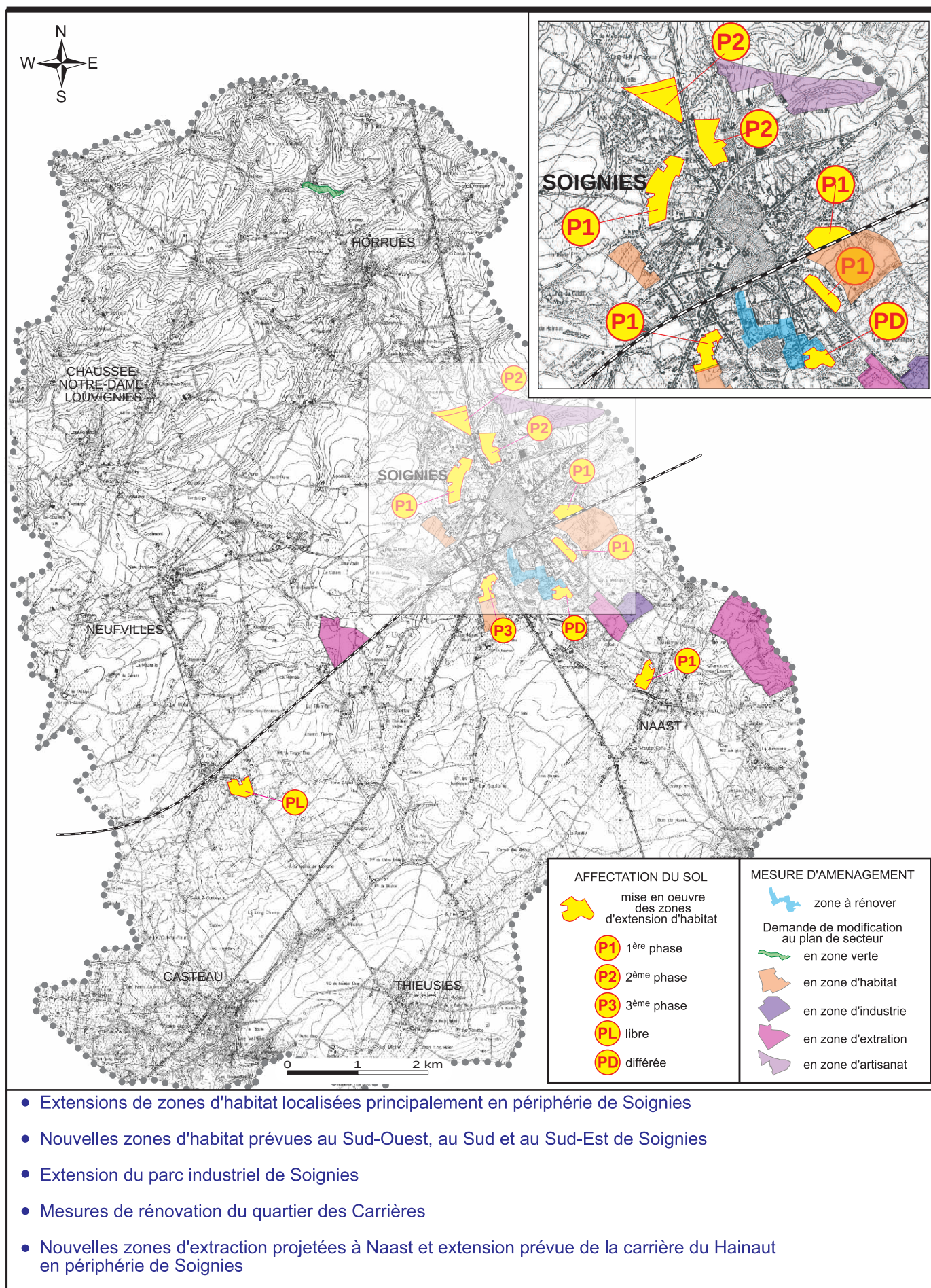
Rappel des contraintes liées au relief et aux infrastructures de transports



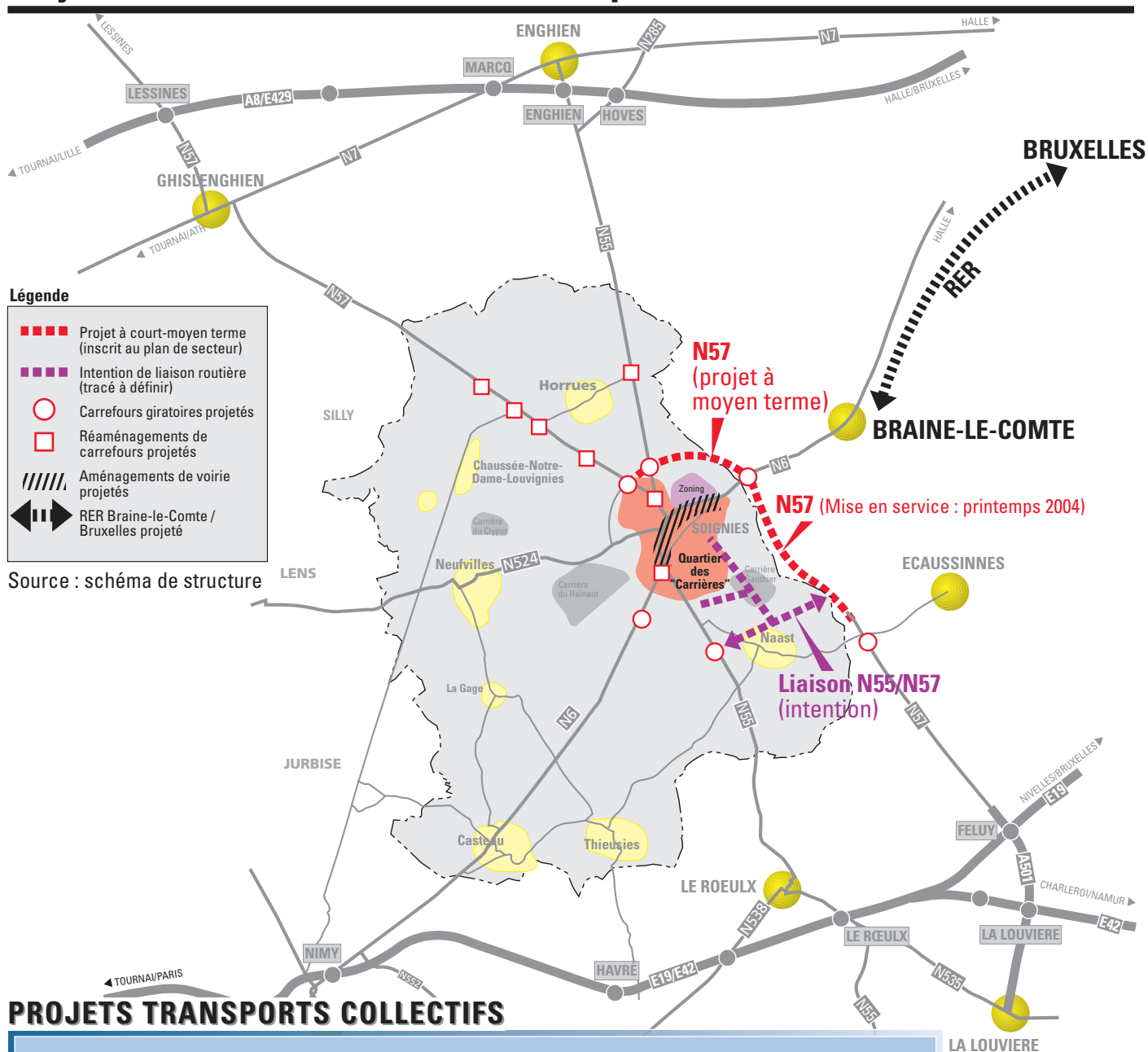
- Pas d'obstacle majeur lié au relief.
- Organisation des déplacements conditionnée par les points de passage obligatoires aux franchissements de la ligne SNCB Mons-Bruxelles et des boulevards à Soignies.
- Un réseau routier vicinal susceptible d'être développé pour un usage spécifique aux cyclistes et piétons.
- Liaisons entre les villages limitées à quelques voiries secondaires.

- Limite de la commune
- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Route locale
- Chemin de fer
- Cours d'eau

Projets en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme



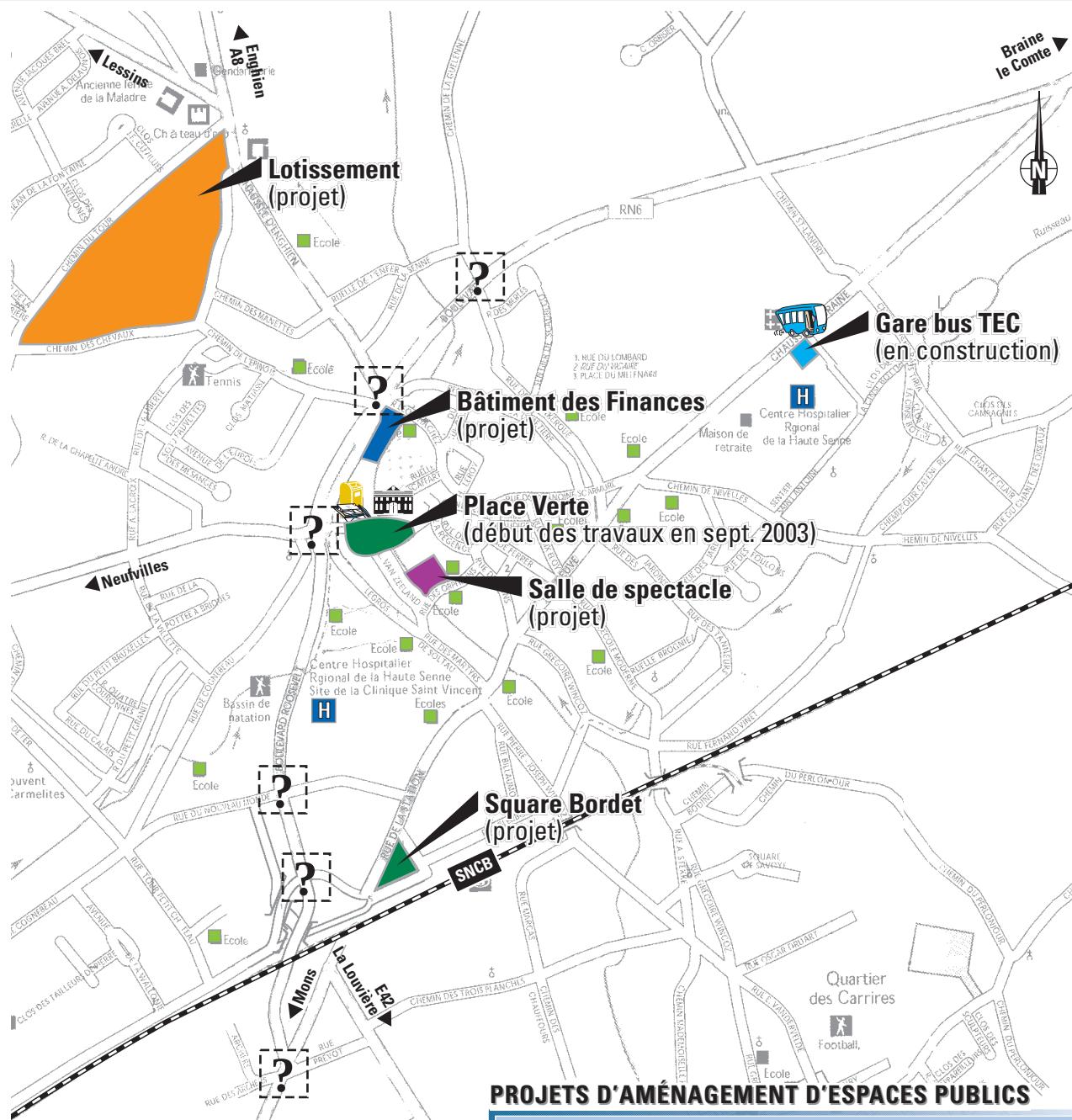
Projets routiers et en matière de transports collectifs



PROJETS ROUTIERS/D'AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

- Mise en service en juin 2003 de la N57 entre l'E19 et la N6
- Création à court-moyen terme du "contournement Nord" de Soignies (liaison N57-N55-N6 par la N57)
 - Des projets essentiels pour le report du trafic de transit et l'accessibilité à Soignies depuis le réseau autoroutier
- Intention de créer une liaison N55-N57 au Sud du centre-ville de Soignies à étudier
- Maillage du réseau routier pour améliorer l'accessibilité au quartier des carrières à étudier
- Création envisagée de carrefours giratoires sur les nationales aux entrées du centre-ville de Soignies
- Réaménagement souhaité des carrefours accidentogènes situés sur les nationales

Projets à prendre en compte dans le centre-ville de Soignies



PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME



- ◆ Création d'un lotissement de 140 logements en bordure du Chemin du Tour



- ◆ Implantation du bâtiment des Finances en bordure des "boulevards"



- ◆ Création d'une salle de spectacle (de 300 à 500 places) à l'angle de la place Van Zeeland et de la rue des Orphelins

PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS



- ◆ Réaménagement de la place Verte et du Square Bordet (devant la gare SNCB)

PROJETS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ (trafic, transports collectifs)



- ◆ Réaménagement et modification de la gestion des carrefours situés sur les "boulevards" (étude en cours)



- ◆ Création d'une gare bus TEC au niveau du centre hospitalier (travaux en cours)



- 

- 

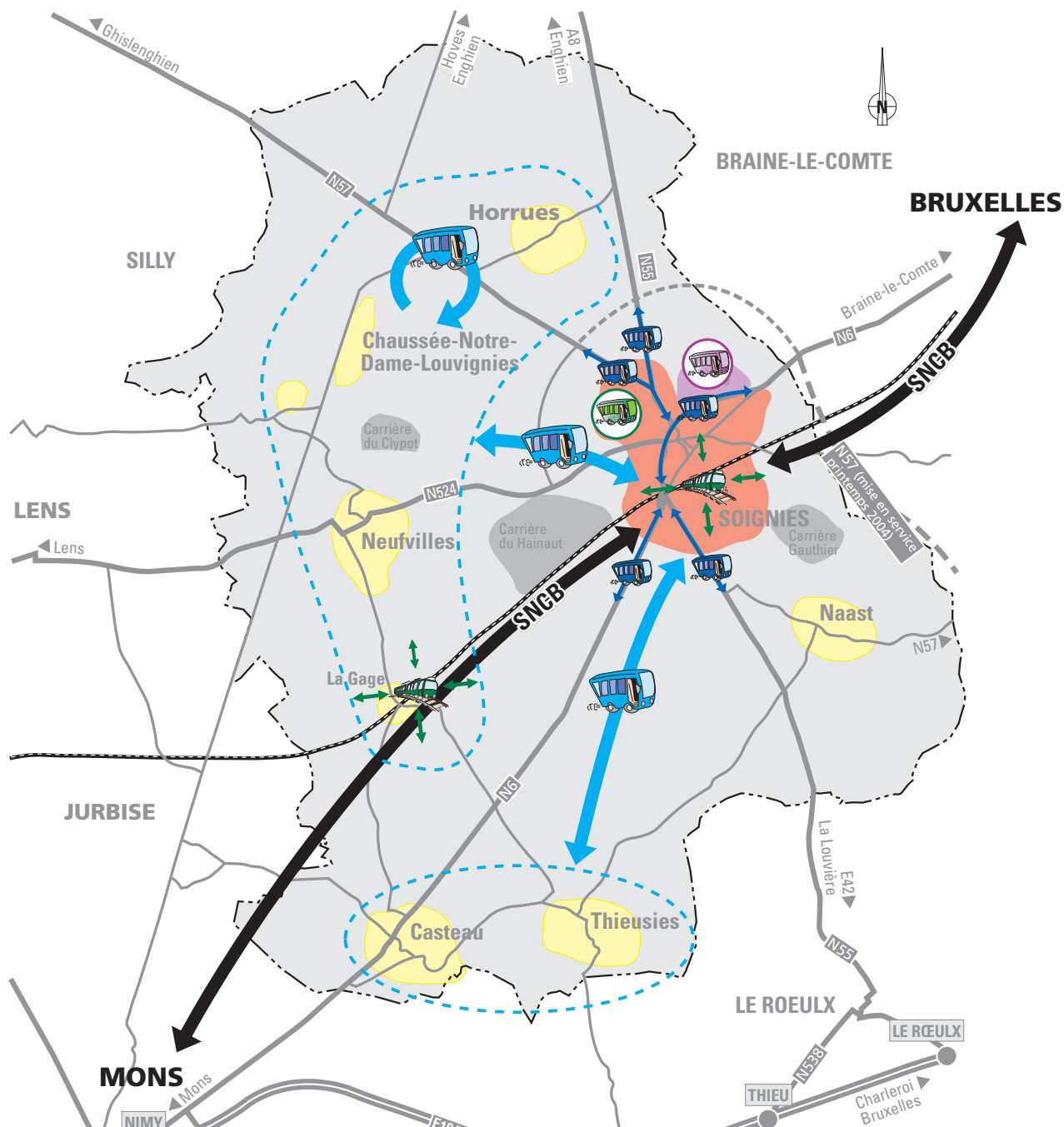
- 

- 

- 

- ## ◆ Maîtriser et orienter le trafic de poids lourds

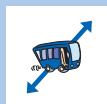
Proposition d'objectifs en matière de transports collectifs à l'échelle de la commune



- ◆ Valoriser les relations en train avec Bruxelles et Mons



- ◆ Améliorer l'intermodalité au niveau des gares SNCB (correspondances trains ↔ bus, conditions d'accueil, ...)



- ◆ Favoriser la circulation des bus aux entrées de Soignies et sur les "boulevards"



- ◆ Améliorer la desserte entre les villages et en relation avec le centre-ville de Soignies

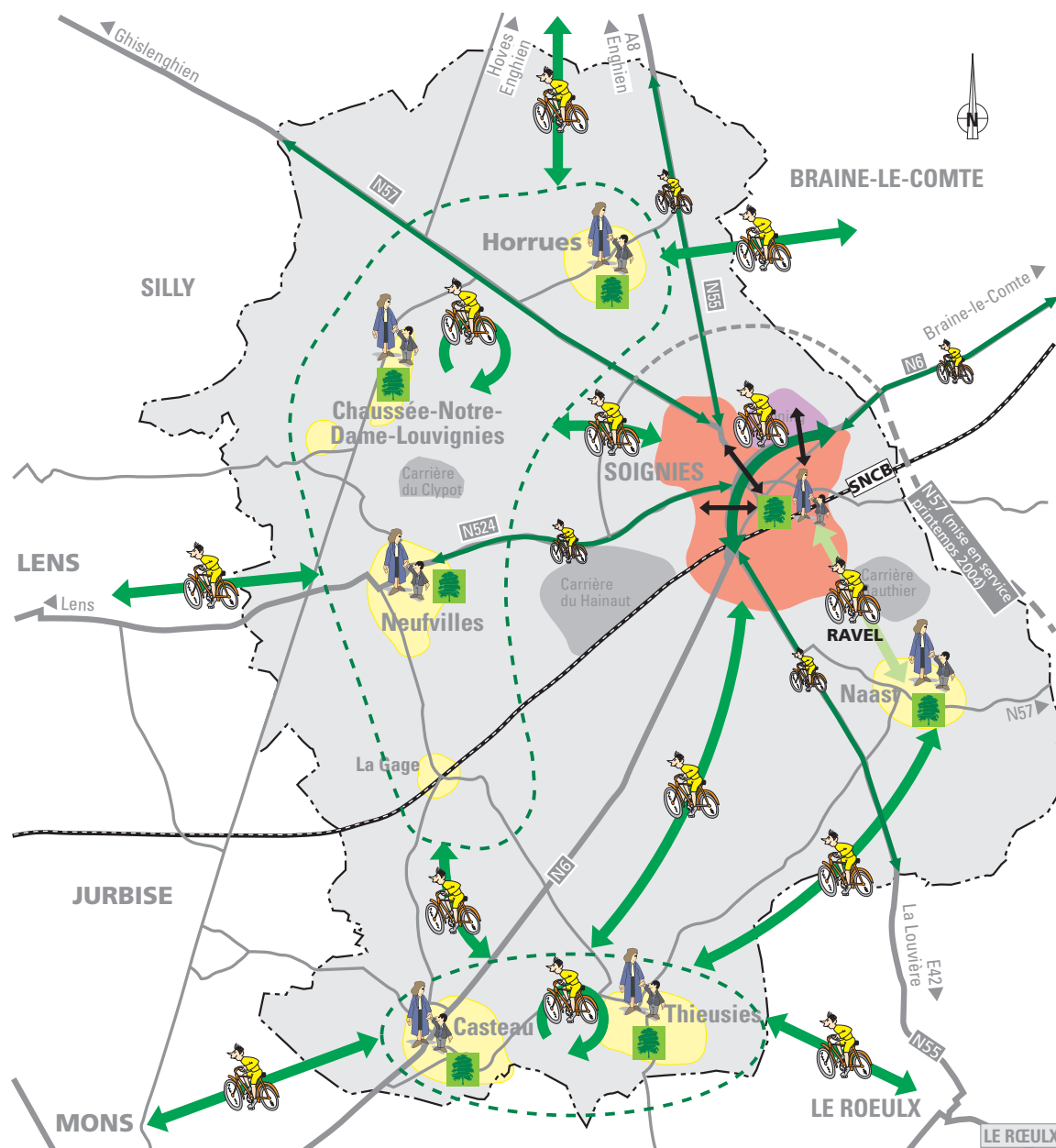


- ◆ Améliorer la desserte en transport collectifs du zoning de Soignies



- ◆ Améliorer la desserte des quartiers résidentiels de l'Ouest du centre-ville de Soignies

Proposition d'objectifs en matière de modes doux à l'échelle de la commune



- ◆ Valoriser les aménagements cyclables existants sur les nationales



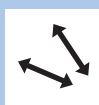
- ◆ Assurer la continuité des aménagements cyclables sur les "boulevards"



- ◆ Mettre en œuvre le RAVeL (partiellement existant) entre Soignies et Naast



- ◆ Offrir des liaisons cyclables entre les villages et en relation avec Soignies et les pôles extérieurs à la commune



- ◆ Améliorer les conditions de circulations des piétons et des PMR en traversée et le long des "boulevards" à Soignies

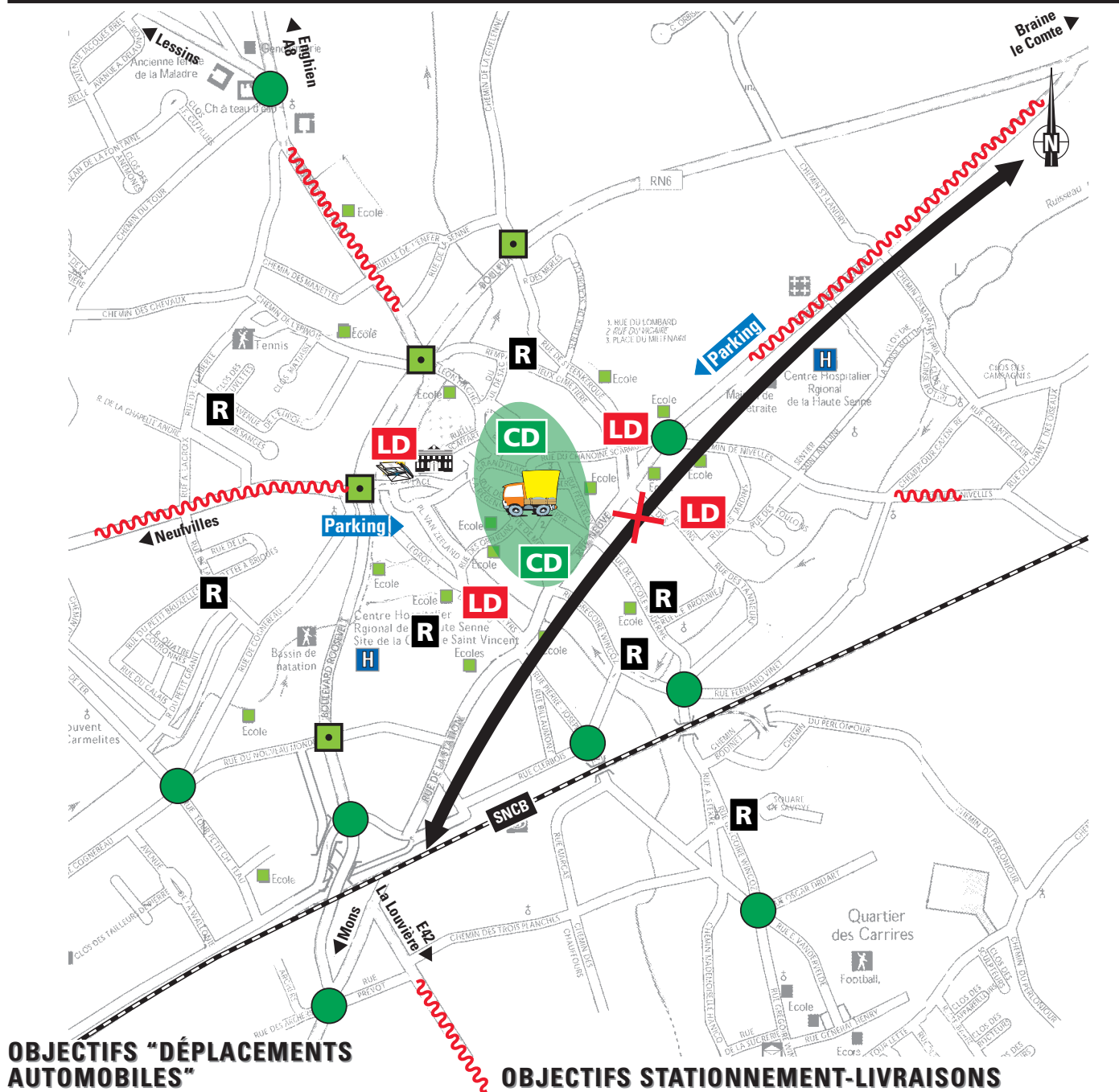


- ◆ Améliorer les conditions de circulation des piétons et des PMR dans les villages



- ◆ Valoriser les espaces publics dans le centre-ville et les villages

Proposition d'objectifs à l'échelle du centre-ville de Soignies (déplacements automobiles-stationnement)



Propositions d'objectifs à l'échelle du centre-ville de Soignies (transports collectifs-modes doux)

